

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE
Professionnel de santé « Covid 19 » (H/F)
Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative
Famille professionnelle ⁽³⁾ : Médecin /infirmier(ière) /épidémiologiste
Emploi-type : Conseiller expert en santé publique (SAN 40 A) et gestionnaire d'alertes et d'urgences sanitaires (SAN-100-A)
Catégorie : A

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE
Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/> Délégation territoriale de la Loire : St Etienne
Direction : Santé Publique
Direction déléguée : Veille et alertes sanitaires
Pôle : Pôle régional de veille sanitaire

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION
Enjeux/Missions de la direction d'affectation :
<p>La loi donne missions aux Agences régionales de santé (ARS) d'organiser la veille sanitaire et de garantir la sécurité sanitaire des populations. En Auvergne-Rhône-Alpes, le pôle régional de veille sanitaire placé au sein de la direction déléguée veille et alerte sanitaires de la direction de la santé publique en est un acteur pivot. La mission de veille sanitaire consiste notamment à prévenir la survenue des épidémies ou d'en limiter l'impact quand elles sont constituées.</p> <p>Parmi ces épidémies, la pandémie de Covid 19 qui sévit actuellement est LA priorité. Afin de freiner la diffusion de l'épidémie, les ARS sont chargées de coordonner le dispositif de contact tracing et d'assurer, en lien avec la cellule de Santé publique France en région, le contact tracing dit de niveau 3 (contact tracing au sein notamment des collectivités à risque, investigation et prescription des mesures de contrôle des clusters...). Le niveau 1 est assuré par les médecins traitants (contacts familiaux), le niveau 2 est assuré par les brigades de l'Assurance maladie (contacts communautaires et professionnels)</p> <p>L'activité de contact tracing de niveau 3 est assurée au sein de l'ARS par des enquêteurs appuyés par les médecins et infirmiers de veille sanitaire. Le pôle régional de veille sanitaire assure le pilotage de l'activité et apporte un appui méthodologique aux équipes départementales. Il assure également le reporting auprès de la cellule de crise de l'ARS et auprès de la direction générale de l'ARS.</p>
Effectif affecté à la veille sanitaire dans la délégation de la Loire :
1 médecin
1 infirmière
1 assistante en temps partagé avec d'autres missions

Cette équipe travaille en étroite collaboration avec l'équipe en charge des établissements médico-sociaux et notamment le médecin et son interne de santé publique

Activités principales du poste Covid :

- **Assure un appui à la gestion de la crise en participant à la cellule de crise du lundi au vendredi, en collaboration avec les équipes de la veille sanitaire, en tenant compte des missions spécifiques suivantes :**
 - Prise de connaissance des signalements en lien avec le covid, reçus par la cellule de crise
 - Adressage des signalements en fonction de l'organisation interne à la délégation et interface avec les personnes ressources en interne
 - Premier niveau de réponse aux établissements (deuxième niveau assuré par l'équipe de veille)
 - Suivi des dossiers relatifs au COVID ;
 - Reporting dans les outils de suivi mis en place au sein de l'équipe départementale et avec le niveau régional ;
 - Organisation et participation aux réunions de concertation avec les partenaires en cas de situations COVID préoccupantes.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service et de l'expérience du candidat(e).

Spécificités du poste / Contraintes

Etre opérationnel très rapidement après la prise de poste

Horaires de travail variables en fonction des alertes sanitaires

Partenaires institutionnels

Externes :

- Etablissements médico-sociaux
- Equipes mobiles d'hygiène
- Laboratoires d'analyse biomédicale

Internes :

- Délégation départementale et notamment le pôle Autonomie en charge du suivi des établissements
- Autres pôles de la direction de la santé publique et autres directions du siège de l'ARS

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Méthodes et outils relatifs à à l'épidémiologie de terrain et au contact tracing</i>			X	
<i>Acteurs de la santé publique (de la prévention, de la veille et de la sécurité sanitaire)</i>			X	
<i>Connaissance du Covid 19</i>			X	
<i>Maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Outlook) et capacité à se former aux outils spécifiques</i>		X		

Savoir-Faire

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Analyser les risques, identifier et maîtriser les situations à risque dans des délais contraints</i>		X		
<i>Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence</i>		X		
<i>Prendre des responsabilités</i>		X		
<i>Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle (stratégie de concertation et de communication)</i>		X		
<i>Utiliser des outils et des systèmes d'information spécifiques</i>		X		

Savoir-Être

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Travailler en équipe</i>		X		
<i>Faire preuve de rigueur scientifique</i>		X		
<i>Capacité d'organisation et d'initiative</i>		X		
<i>Capacité d'anticipation</i>		X		
<i>Capacité à travailler dans l'urgence</i>		X		
<i>Travailler en équipe</i>		X		
<i>Faire preuve de rigueur scientifique</i>		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : sous la responsabilité du chef de pôle Santé Publique de la délégation